FITECO
Expertise comptable | Conseil | Audit

Groupe d'Entraide Mutuelle

GEM 37

Siège social : 46 Boulevard Preuilly
37000 TOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Groupe d'Entraide Mutuelle

GEM 37

Siège social : 46 Boulevard Preuilly
37000 TOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'association GEM 37,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GEM 37 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisions que les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du correct enregistrement des subventions et financements et de leur rattachement à l'exercice concerné, de la conformité des subventions comptabilisées par rapprochement avec les éléments communiqués par les financeurs. Nous avons vérifié le caractère approprié de la comptabilisation et de la présentation de ces évènements.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Cyr sur Loire, le 31 Mai 2024

SAS FITECO,
Commissaire aux Comptes



Ahmed ROUIS- BOUABDALLAH

Groupe d'Entraide Mutuelle

GEM 37

Siège social : 46 Boulevard Preuilly
37000 TOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

BILAN AU 31/12/2023

G037 - GEM 37

ACTIF		Exercice N	Amort. et Provisions	Net	Exercice N-1 Net
ACTIF IMMOBILISE					
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	695,55	374,66	320,89	534,68
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et comptes				
Immobilisations corporelles					
	Terrains	4 347,91		4 347,91	4 347,91
	Constructions	105 450,10	11 435,81	94 014,29	95 544,02
	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	16 279,23	2 183,45	14 095,78	7 338,92
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				0,00
	Avances et Acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations Financières					
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				0,00
	TOTAL I	126 772,79	13 993,92	112 778,87	107 765,53
ACTIF CIRCULANT					
Stocks en cours					
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En cours de production de biens, de service				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et acomptes versés		0,00		0,00	0,00
Créances					
	Cotisants, clients et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	583,22		583,22	1 930,37
Valeurs mobilières de placement		71 150,46		71 150,46	78 893,16
Disponibilités		144 218,65		144 218,65	161 148,89
Charges constatées d'avance		232,99		232,99	86,99
	TOTAL II	216 185,32		216 185,32	242 059,41
Charges à répartir sur plusieurs ex.					
	TOTAL III				
Primes de remboursement des emprunts					
	TOTAL IV				
Ecarts de conversion -Actif					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**TOTAL V**	342 958,11	13 993,92	328 964,19	349 824,94
(1) Dont droit au bail					

BILAN AU 31/12/2023

G037 - GEM 37

PASSIF (après répartition)		Exercice N	Exercice N-1
FONDS MUTUALISTES ET RESERVES			
	Fonds de dotation sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds de dotation avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	279 360,71	292 038,33
	Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
	Report à Nouveau	0,00	0,00
	Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-13 407,07	-12 677,62
	Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
	Situation nette	265 953,64	279 360,71
	Subvention d'équipement et autres subventions		
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	265 953,64	279 360,71
FONDS REPORTES ET DEDIES			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL III		
DETTES(1)			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçu sur commande cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 618,84	70 464,23
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées			0,00
Autres dettes		391,71	0,00
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		0,00	0,00
	TOTAL IV	63 010,55	70 464,23
Ecart de conversion passif			
	TOTAL V		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	328 964,19	349 824,94
(1) dont à plus d'un an			
(1) dont à moins d'un an			

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs en banque

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

G037 - GEM 37

	Solde au 31/12/2023 Exercice N	Solde au 31/12/2022 Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	828,00	714,59
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Ventes de prestations de service	2 000,53	830,72
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Subventions d'exploitation	275 119,00	263 500,00
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Versements des fondateurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges		18 082,67
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	277 947,53	283 127,98
dont Chiffre d'affaires	2 000,53	830,72
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises		
* Achats		
* Variation de stock		
Matières premières et autres approvisionnements		
* Achats		
* Variation de stock		
Autres achats et charges externes	285 394,72	288 572,53
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 042,00	1 014,00
Salaires et traitements		
Charges sociales	737,20	900,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 535,15	6 442,42
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	293 709,07	296 928,95
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 761,54	-13 800,97

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 257,30	1 070,07
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 257,30	1 070,07
CHARGES FINANCIERES		
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 257,30	1 070,07
3- RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-13 504,24	-12 730,90

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	86,21	53,60
Sur opérations en capital	30,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Total V	116,21	53,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	19,04	0,32
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total VI	19,04	0,32
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	97,17	53,28
Participation des salariés aux résultats(VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)		
XI - TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	280 321,04	284 251,65
XII - TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	293 728,11	296 929,27
EXCEDENT (OU DEFICIT)	-13 407,07	-12 677,62
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le total est de 328 964.19 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de – 13 407.07 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2024 par le conseil d'administration.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'association a pour but de mettre en œuvre sur le territoire du département de l'Indre-et-Loire, des GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle). Ces clubs sont des lieux où les personnes souffrant de troubles psychiques peuvent se retrouver et partager des activités communes et offrir une ouverture vers les activités de la cité. Ces GEM doivent permettre de retisser du lien social, de réduire l'isolement des personnes en difficultés psychiques, en procurant aux adhérents un cadre stable et sécurisant, de prendre, au sein de structures sans contrainte, des décisions qui permettent de s'acheminer vers un statut de citoyen participant à la vie de la cité, d'éviter la rupture du suivi des soins médicaux.

La Mission :

Offrir à des adultes isolés et/ou en souffrance psychique, un lieu d'accueil et d'échanges grâce notamment à l'organisation d'activités culturelles et de loisirs

Les objectifs :

- Encourager et développer l'entraide mutuelle
- Aider à rompre l'isolement
- Aider à restaurer et à maintenir des liens sociaux
- Développer la citoyenneté
- Redonner confiance en soi

Périmètre des activités :

Le GEM 37 a trois sites d'activité : Tours Centre, Tours Nord et Loches. Les trois GEM sont liés : le personnel intervient sur chacun des sites et les activités qui y sont proposées sont complémentaires.
Le local de Loches a été acquis par le GEM 37 en juin 2021.

Moyens mis en œuvre :

Pour réaliser son activité, le GEM 37 perçoit principalement des subventions de fonctionnement de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
Une convention d'appui a été signée avec VYV3 Centre-Val de Loire pour la gestion administrative et comptable du GEM 37. Via cette convention, VYV3 Centre-Val de Loire met à disposition (principalement le personnel) et gère les moyens nécessaires à la vie du GEM 37.
Conformément au cahier des charges des GEM, le GEM 37 a signé une convention de parrainage avec l'UNAFAM (Union NAtionale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques). Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans son fonctionnement associatif.

FAITS CARACTERISTIQUES

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association GEM 37 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable :

- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'ANC relatif au plan comptable général ;

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1. Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciels : 4 ans
- Construction : de 10 à 40 ans en fonction des composants
- Agencements des constructions : 10 ou 20 ans
- Matériel et outillage : 4 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 4 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Mobilier : 10 ans

2. Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

3. Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

4. Valeur mobilière de placement :

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

5. Disponibilité :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

6. Subventions d'investissement :

La reprise de la subvention d'investissement finançant une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur du bien acquis.

7. Fonds dédiés

Les ressources dédiées sont comptabilisées au compte de résultat au fur et à mesure des sommes engagées dans lesdits projets.

8. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

Depuis le 31/12/2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement significatif n'est à signaler.

OPERATIONS ENTRE ENTITES LIEES

L'association GEM 37 bénéfice de l'appui de VYV 3 Centre Val de Loire pour les aspects financiers, juridiques et de ressources humaines.

EFFECTIF :

Le GEM 37 n'a pas de salariés.

Le personnel qui intervient sur le GEM 37 est mis à disposition par VYV3 Centre-Val de Loire.

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Il n'est pas comptabilisé d'indemnité de fin de carrière. L'association n'a pas de salariés.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes sur l'année 2023 s'élèvent à 5 280€.

REMUNERATION DES 3 PLUS HAUT CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALAIRES

Les dirigeants bénévoles de l'association GEM 37 ne sont pas rémunérés et l'association n'a pas de salarié.

CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

L'Association GEM 37 a perçu en 2023 les subventions suivantes :

- De l'Agence Régionale de Santé : 272 669 €,
- De la ville de TOURS : 2 000 €,
- De la ville de Loches : 450 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires (bénévolat ou prestations en nature), estimées non significatives, n'ont pas été évaluées ni recensées dans les comptes annuels.

REGIME FISCAL

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime du droit commun

Tableau des immobilisations

Nature de l'immobilisation	31/12/2022	Augmentation Acquisition	Diminution Cession	Mises au rebut	Virement compte à compte	31/12/2023
Logiciels	**1 409**			713		**696**
Terrains bâtis	**4 348**					**4 348**
Bâtiments	**75 067**					**75 067**
Installations générales constructions	**27 028**	3 356				**30 384**
Matériel d'exploitation	**5 316**			5 316		
Installations gén aménagt divers	**6 682**	7 185				**13 867**
Matériel de bureau et informatique	**8 605**		707	6 494		**1 404**
Mobilier		1 008				**1 008**
Total	**128 455**	**11 548**	**707**	**12 523**	**-**	**126 773**

Tableau des amortissements

Nature de l'amortissement	31/12/2022	Augmentation Acquisition	Diminution Cession	Mises au rebut	Virement compte à compte	31/12/2023
Logiciels	**874**	214		713		**375**
Bâtiments	**3 624**	2 399				**6 023**
Installations générales constructions	**2 926**	2 487				**5 413**
Matériel d'exploitation	**5 316**			5 316		**-**
Installations gén aménagt divers	**407**	878				**1 285**
Matériel de bureau et informatique	**7 542**	505	707	6 494		**846**
Mobilier		53				**53**
Total	**20 689**	**6 535**	**707**	**12 523**	**-**	**13 994**

Provisions

Néant

Etat des créances et dettes

Cadre A ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients, usagers, et comptes rattachés			
Autres créances clients, usagers, adhérents			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers	583	583	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	233	233	
Total	**583**	**583**	**0**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

Cadre A ÉTAT DES DETTES		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	62 619	62 619		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	392	392		
Produits constatés d'avance				
Total	**63 011**	**63 011**	**0**	**0**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

Variation des Fonds Propres

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen-tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Fonds propres avec droit de reprise				
- Apports avec droits de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	292 038		12 678	279 361
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-12 678	12 678	-13 407	-13 407
Situation nette	279 361			265 954
Fonds propres consomptibles				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	**279 361**	**12 678**	**-729**	**265 954**

Subventions d'investissement

Néant

Fonds dédiés

Néant

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	
Créances reçues par legs et donations	
Autres créances	583
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
	583

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	
Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 217
Dettes de legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	392
	8609

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**0**

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	233
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**233**

Crédit-bail

➢ Redevances de crédit-bail :

Redevances	Terrain	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercices			2 069		**2 069**
Total	**-**	**-**	**2 069**	**-**	**2 069**
Redevances restant à payer :					**-**
- à 1 an au plus			3 104		**3 104**
- à plus d'un an et 5 ans au plus			10 347		**10 347**
- à plus de 5 ans					**-**
Total	**-**	**-**	**13 451**	**-**	**13 451**
Valeur résiduelle					**-**
- à 1 an au plus					
- à plus d'un an et 5 ans au plus			11 976		**11 976**
- à plus de 5 ans					**-**
Total	**-**	**-**	**11 976**	**-**	**11 976**